

<https://snetap-fsu.fr/L-essentiel-du-CNEA-du-8-novembre-2017.html>



L'essentiel du CNEA du 8 novembre 2017

- Nos Actions - Le SNETAP dans les instances - Conseil national de l'Enseignement agricole (CNEA) -

Date de mise en ligne : mercredi 8 novembre 2017

Copyright © SNETAP-FSU - Tous droits réservés

Le Comité National de l'Enseignement Agricole s'est réuni le mercredi 8 novembre 2017. Les trois points essentiels portaient sur :

- * « le plan étudiant » (point ajouté à la demande du Snetap-[FSU](#))
- * « le plan d'action pour le développement pour le numérique 2018 2020 »,
- * les effectifs élèves à la rentrée 2017-2018

Avant le traitement des points à l'ordre du jour, les organisations syndicales ont dénoncé les nombreux dysfonctionnements du [CNEA](#) et exprimé leur sentiment d'un mépris du Ministre qui n'a jamais trouvé le temps de présider le Conseil National (voir ci-dessous la déclaration liminaire du Snetap-[FSU](#))

Le Directeur Général a assuré entendre les inquiétudes mais défendu le travail du Ministère à maintenir un budget qui réaffirme la place de l'Enseignement agricole (1/3 du budget global du MAA).

Il annonce que dans le cadre de « l'action publique 2022 », qui porte sur la révision des missions de l'Etat, il faudra décider ce qui doit être rationalisé, ou éventuellement ce qui doit être supprimé. Selon lui c'est un exercice à prendre très au sérieux car il y a un objectif d'économie auquel nous devons répondre.

Des propos très inquiétants pour le Snetap-FSU.

Concernant le dialogue social, le Directeur général estime que le CNEA doit traiter des grands dossiers éducatifs et le [CTEA](#) des questions portant sur les personnels de l'EA public. De la même façon les éléments qui relèvent du niveau régional doivent être traités par les [DRAAF](#) en [CTREA](#) et CREA.

Pour le Snetap-FSU, la [DGER](#) réinterprète les textes régissant ces deux instances. Ce n'est pas acceptable.

Enfin le Directeur Général informe de l'intention du Ministre Stéphane Travert de présider le CNEA en début d'année 2018.

1 - Projet de décret relatif à l'orientation et la réussite des étudiants

Le Snetap-FSU a dénoncé le refus de la DGER d'aborder le plan étudiant dans son ensemble et de ne se fixer que sur le seul projet de loi qui ne concerne avant tout que l'Enseignement Supérieur.

Il a signalé que la demande d'information est très forte chez les personnels qui ont beaucoup de questions aujourd'hui sans réponses :

* comment sera mis en oeuvre l'obligation de deux professeurs principaux dans chaque classe de terminale ? comment comptez-vous trouver le deuxième PP ? avec quels moyens financerez-vous ce service supplémentaire ?

...

* qui organisera les deux semaines d'orientation pour les élèves de terminales ? quelle partie de programme faudra-t-il supprimer ? Comment devons nous réorganiser les [CCF](#) ? ...

* l'élève devra indiquer ses choix de formation dans l'enseignement supérieur dès le mois de décembre. Il devra alors bénéficier d'un accompagnement personnalisé par les enseignants et le conseil de classe du premier trimestre portera une première recommandation ... comment pouvons-nous matériellement mettre en oeuvre cette mesure ?

* quelle information sera faite aux familles ? à quel moment ?

* l'intégration à l'emploi du temps d'une aide personnalisée voire d'un tutorat ?

* comment ces dispositifs fonctionneront dans l'Enseignement agricole sans de Psy-[EN](#) ?

* dans les lycées organisés en semestre, comment caler cette organisation avec le calendrier annoncé ?

* quelle réponse aux 3000 places non occupées dans l'enseignement agricole supérieur ?

* ...

Le Snetap-FSU est d'accord avec la nécessité de revoir les dysfonctionnements d'un système loin d'être satisfaisant pour les élèves et étudiant.es. Mais il rappelle la nécessité de maintenir le droit pour tous les bachelier.ères d'accéder à l'université dans une formation de leur choix. Ce qui est proposé ici ne garantit plus ce droit et n'apporte pas en réalité l'égalité de traitement affichée pour toutes et tous les candidat.es. Ce texte n'est pas à la hauteur des enjeux.

Il attend des réponses rapides et très concrètes de la DGER sur la mise en oeuvre du plan étudiant dans l'Enseignement agricole, qui à ce stade est dans l'incapacité de les apporter.

2 - Plan de développement du numérique éducatif 2018-2020

La DGER présente un "plan d'action triennal pour le développement du numérique éducatif dans l'enseignement technique agricole 2018 - 2020".

Le Snetap-FSU a dénoncé l'absence de concertation préalable sur ce texte.

Si le numérique et l'informatique s'imposent aujourd'hui comme des outils incontournables de notre société, on ne peut ignorer les problèmes voire les dangers qu'ils engendrent (effets des expositions aux ondes, impact des écrans sur les plus jeunes, risques psycho-sociaux du numérique, ...). Ce rapport devra rappeler la vigilance nécessaire.

Pour le Snetap-FSU la question du numérique et de l'informatique doit répondre à trois objectifs :

- scolaire : les politiques publiques doivent aujourd'hui garantir l'égal accès aux réseaux à l'ensemble des élèves et étudiant.es mais également aux outils.
- pédagogique : il est indispensable de travailler sur les outils permettant l'accès aux contenus pédagogiques et former les personnels à l'utilisation de ces nouveaux outils.
- corporatif : la charge de travail qu'implique l'utilisation de ces nouveaux outils doit être reconnue

Il développera et portera ces éléments dans les semaines à venir.

3 - Les effectifs élèves à la rentrée 2017-218

On note une baisse générale et significative des effectifs. Cette baisse touche à la fois le public et le privé (avec une baisse semble-t-il plus forte en privé mais à vérifier). Plus inquiétant encore cette baisse s'observe dans toutes les classes d'entrée (pour rappel à [l'EN](#) il n'y a pas de baisse sur les Bacs Généraux).

En la filière SAPAT, cette baisse entraîne une inversion sur les effectifs filles / garçons. Il y a moins de filles cette année dans l'EA.

Pour le Snetap-FSU ces chiffres doivent pousser à une analyse fine des causes de cette baisse.

Retrouver ci-dessous le compte rendu complet de cette réunion du CNEA.